

Allianz US Short Duration High Income Bond - A (H2-EUR) - EUR

Fonds axé sur le revenu pour les obligations américaines à haut rendement

Allianz 
Global Investors

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce fonds présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des extra-financiers dans sa gestion.

Objectif d'investissement

Le fonds se concentre sur des obligations américaines à haut rendement et à durée courte. L'objectif est d'obtenir un revenu supérieur à la moyenne en conservant une volatilité inférieure à la moyenne. Au moins 70 % des actifs du fonds doivent être investis dans des titres à haut rendement (lors de leur achat). Toute exposition de change hors USD supérieure à 20 % des actifs du fonds est couverte face au dollar US. Les aspects liés à la durabilité sont pris en compte par les gérants du fonds. Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement, les catégories d'actifs autorisées et l'approche axée sur la durabilité, veuillez-vous reporter au prospectus de vente.

Gérant

Justin Kass
(depuis 1/3/2022)

Jim Dudnick
(depuis 1/6/2015)

Steven Gish
(depuis 1/6/2015)

Performance

depuis la création ¹



Performance annuelle (%) ¹

Période	Fonds hors frais d'entrée
1/4/2016 - 28/2/2017	5,61
28/2/2017 - 28/2/2018	0,27
28/2/2018 - 28/2/2019	0,04
28/2/2019 - 29/2/2020	1,07
29/2/2020 - 28/2/2021	4,43
28/2/2021 - 28/2/2022	0,18
28/2/2022 - 28/2/2023	-4,68
28/2/2023 - 29/2/2024	8,20

Historique de performance (%) ¹

	YTD	1M	3M	6M	1A	3A	3A p.a.	5A	5A p.a.	D.l'orig.	D.l'orig. p.a.	2019	2020	2021	2022	2023
Fonds	0,40	0,28	3,12	3,72	8,20	3,33	1,10	9,07	1,75	15,54	1,84	4,20	2,90	3,40	-8,73	10,06

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Le fonds en bref

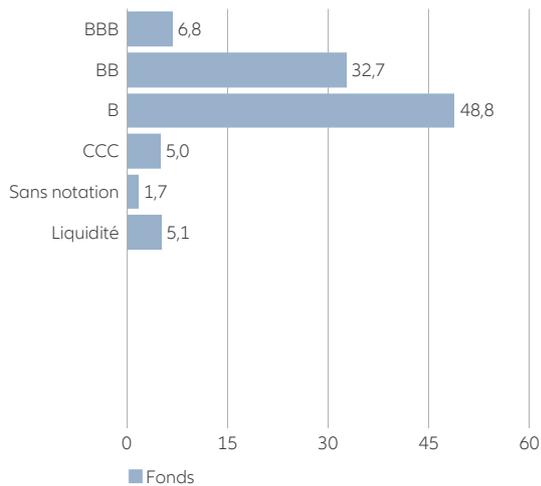
ISIN / N° d'identification du titre (Allemagne, WKN)	LU1282651808 / A14 ZMT
Code Bloomberg / Code Reuters	ALUDAH2 LX / ALLIANZGI01
Indice de référence	No Benchmark
EU SFDR Category ²	Article 8
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH/Luxembourg
Gestionnaire de fonds	Voya Investment Management Co. LLC
Banque dépositaire	State Street Bank International GmbH - Luxembourg branch
Date de lancement	1/4/2016
Actifs sous gestion	1 629,87 millions EUR
Actifs nets de la part	173,56 millions EUR
Clôture de l'exercice	30/9/
Distribution des revenus au 15/12/2023	4,718 EUR
Intervalles des distributions	annuelle
Autorisation de commercialisation	AE, AT, BG, BH, CH, CZ, DE, FR, GB, GR, HK, HR, IE, LI, LU, MO, NL, SG, SK
Nombre de titres	96

Ratios risque / bénéfice

	3 ans	5 ans
Ratio de Sharpe ³	-0,05	0,15
Volatilité (%) ⁴	5,35	7,54

Structure du fonds ⁵

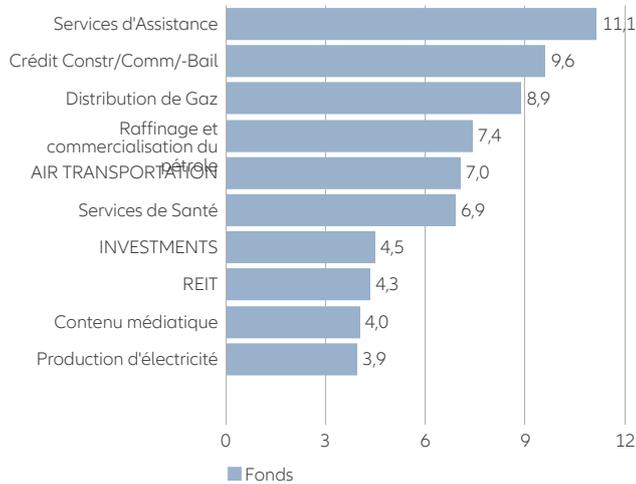
par notations financières en % (en fonction de la valeur sur le marché) ⁶



10 principales lignes du fonds (%)

CVR ENERGY INC 144A FIX 8.500% 15.01.2029	2,95
NEW FORTRESS ENERGY INC 144A FIX 6.750% 15.09.2025	2,94
ALBION FINANCING 2 SARL 144A FIX 8.750% 15.04.2027	2,55
VISTAJET MALTA/VM HOLDS 144A FIX 9.500% 01.06.2028	2,46
GOODYEAR TIRE & RUBBER FIX 9.500% 31.05.2025	2,37
DISH DBS CORP 144A FIX 5.250% 01.12.2026	2,24
GLOBAL AIR LEASE CO LTD 144A 15.09.2024	2,19
AMERIGAS PART/FIN CORP 144A FIX 9.375% 01.06.2028	2,16
LD HOLDINGS GROUP LLC 144A FIX 6.500% 01.11.2025	2,10
RADIOLOGY PARTNERS INC 144A 31.01.2029	2,07
Total	24,03

Top 10 des secteurs en %



Structure des coûts

Frais d'entrée en % ⁷	actuellement 3,00 (max. 5,00)
Commission forfaitaire en % p.a. ⁷	1,29
TFE en % ⁸	1,34

Chiffres-clé du portefeuille

Rendement actuariel le plus défavorable (%) ⁹	8,99
Rendement actuariel (%) ¹⁰	8,72
Maturité effective (%)	1,82
Notation moyenne	B1/B+
Duration au pire (DTW)	2,33

Opportunités

- + Fort potentiel de rendement des obligations high yield
- + Gains en capital possibles sur les rendements des marchés en déclin
- + Les investissements visent le marché américain
- + Large diversification au travers de nombreux titres
- + Possibilité de gains supplémentaires grâce à une analyse des titres individuels et à une gestion active
- + Gains de change possibles face à la devise de l'investisseur concernant les catégories d'actions non couvertes
- + Les aspects liés à la durabilité sont pris en compte par les gérants du fonds. Pour plus d'informations sur l'approche axée sur la durabilité, veuillez-vous reporter au prospectus de vente

Risques*

- Les taux d'intérêt fluctuent, les cours des obligations baissent lorsque les taux d'intérêt augmentent. La volatilité des parts du fonds peut être fortement accrue.
- Les obligations à haut rendement impliquent un risque de volatilité supérieure à la moyenne, de marchés illiquides et de perte de capital
- Sous-performance possible du marché boursier américain
- Une approche durable réduit l'univers d'investissement
- Participation limitée au potentiel de rendement de titres individuels
- Absence de garantie de réussite en matière d'analyse des titres individuels et de gestion active
- Pertes de change possibles face à la devise de l'investisseur concernant les catégories d'actions non couvertes

- *) La liquidité de certains des segments de marché sur lesquels ce fonds investit peut être limitée, voire sérieusement réduite, dans la mesure où de nombreux teneurs de marché ont sensiblement diminué leurs activités sur ces segments en raison de contraintes réglementaires. Il peut en découler des situations dans lesquelles les actifs du fonds peuvent uniquement être cédés avec une décote (en raison d'un élargissement de l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur) ou avec un certain retard.
- 1) Les performances sont calculées sur la base de la valeur de l'actif net par action (à l'exclusion de toute commission, dividendes réinvestis). Le mode de calcul est conforme à la méthodologie recommandée par le Bundesverband Investment und Asset Management e.V. (BVI), à savoir l'association allemande de l'industrie de la gestion d'actifs et de patrimoine. Les frais d'entrée éventuels réduisent le capital engagé et la performance entamée
 - 2) SFDR: règlement de l'UE sur la divulgation des informations financières durables. Information exacte au moment de la publication.
 - 3) Le ratio Sharpe est un indice de référence permettant de mesurer isolément la performance du fonds corrigé du risque. Dans le numérateur figure la différence entre le rendement mensuel moyen du fonds et un taux d'intérêt sans risque. Dans le dénominateur figure la déviation standard mensuelle de cette différence que l'on peut aussi appeler rendement excédentaire. Des valeurs négatives ne sont pas significatives.
 - 4) La volatilité mesure la propension des actifs du fonds à varier significativement à la hausse ou à la baisse pendant un laps de temps déterminé.
 - 5) Les présentes données sont fournies à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer des indications quant à l'allocation future.
 - 6) Les notations obligataires ci-dessus sont attribuées par S&P et ne rendent pas compte de la solvabilité d'un émetteur. Les notations sont comprises entre AAA (meilleure note) et CCC (noté la plus basse). La qualité de crédit des investissements en portefeuille ne témoigne pas de la stabilité ou de la sécurité du portefeuille lui-même.
 - 7) Le partenaire de distribution peut se voir reverser jusqu'à la totalité des droits d'entrée éventuellement prélevés lors de la souscription de parts du fonds. Le montant effectivement reversé sera communiqué par le partenaire de distribution dans le cadre de la prestation de conseil en investissements. Ces dispositions s'appliquent également aux éventuels frais courants de distribution prélevés par la Société de gestion sur la commission forfaitaire et versés au partenaire de distribution. La commission forfaitaire englobe la commission de gestion, la commission d'administration et les frais de distribution prélevés jusqu'ici.
 - 8) TFE (total des frais sur encours): charges totales (hors frais de transaction) subies par le fonds au cours du dernier exercice fiscal. TFE applicable aux fonds de fonds: les frais imputés au fonds (hors frais de transaction). Dans la mesure où le fonds a détenu des parts d'autres fonds au cours de l'exercice fiscal (les « fonds cibles »), d'autres frais sont susceptibles de s'imputer au niveau des fonds cibles.
 - 9) Représente le rendement potentiel le plus faible qu'un investisseur pourrait obtenir en théorie sur l'obligation jusqu'à l'échéance si elle est achetée au cours actuel (hors défaut de l'émetteur). Le rendement actuariel le plus défavorable (yield to worst) est déterminé à partir des hypothèses les plus pessimistes, en calculant les rendements qui seraient obtenus si les clauses de ces hypothèses, telles que le remboursement, le rachat anticipé ou l'amortissement échelonné, sont utilisées par l'émetteur (hors défaut). Il est considéré que les obligations sont conservées jusqu'à l'échéance et les intérêts perçus sont réinvestis aux mêmes conditions. Le calcul a lieu avant prise en compte des opérations de couverture de change. Le rendement actuariel le plus défavorable est une caractéristique du portefeuille. Il ne correspond pas au revenu réel du fonds. Les frais facturés au fonds ne sont pas pris en compte. Le rendement actuariel le plus défavorable ne peut donc pas être considéré comme un indicateur fiable des performances futures d'un fonds obligataire. Les prévisions ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.
 - 10) Le rendement comptable d'une obligation indique quelle plus-value par an est théoriquement possible au moment de l'achat au cours actuel jusqu'à son échéance. Outre les revenus de coupon, il faut prendre en compte les éventuels bénéfices sur les cours / baisses de cours jusqu'au remboursement de l'obligation. Le rendement comptable d'un fonds correspond à la moyenne pondérée des rendements comptables de toutes les obligations détenues, à condition que ces obligations soient détenues jusqu'à l'échéance et que les produits des intérêts soient encore appliqués à des conditions inchangées. Le rendement comptable est à concevoir comme une caractéristique du portefeuille et ne reflète pas les recettes effectives du fonds. Les charges du fonds ne sont pas prises en compte. Le rendement comptable n'est donc pas un indicateur de développement futur d'un fonds d'investissement.

Disclaimer

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. L'investissement dans des instruments dit « fixed income » peuvent exposer l'investisseur à divers risques liés à la solvabilité, aux taux d'intérêt, à la liquidité ainsi qu'à une flexibilité restreinte. L'environnement économique changeant, les conditions de marchés peuvent affecter ces risques et impacter la valeur de votre investissement. En période de hausse des taux d'intérêt nominaux, la valeur des instruments dits de « fixed income » (incluant les positions concernant les instruments à revenu fixe à court terme) devraient diminuer. A l'inverse, durant les périodes de baisse des taux d'intérêt, la valeur de ces instruments devraient augmenter. Le risque de liquidité peut retarder les rachats et retraits. Allianz US Short Duration High Income Bond est un compartiment de la SICAV Allianz Global Investors Fund, une société d'investissement à capital variable régie par les lois de Luxembourg. La valeur des actions libellés dans une devise différente de la devise de base peut être soumise à une volatilité accrue. Cette dernière peut varier selon les différentes catégories d'actions présentes dans le compartiment et pourrait être plus élevée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation

financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garanties. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à réglementation applicable en matière de dé-notification. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables à la date de publication. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou de règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) en Français, veuillez contacter la société de gestion Allianz Global Investors GmbH au pays de domicile du compartiment au Luxembourg ou la société de gestion par email au regulatory.allianzgi.com ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, www.allianzgi.com, une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Frankfurt/M, enregistrée au tribunal local de Frankfurt/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (www.bafin.de). Le Résumé des Droits des investisseurs est disponible en anglais, français, allemand, italien et espagnol sur <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>. Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, www.allianzgi.fr, partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite; excepté dans les cas d'autorisation expresse d'Allianz Global Investors GmbH.